

# Réduire l'impact des interventions humanitaires sur l'environnement



Les fiches thématiques fournissent une orientation plus détaillée et une réflexion plus poussée sur des thèmes en lien avec le manuel Sphère. Elles s'appuient sur les contributions et nouvelles orientations reçues au cours de la révision du manuel Sphère en 2017-2018, et pourront être mises à jour dès que cela sera pertinent, afin de refléter les apprentissages dans le secteur.

## Action humanitaire et environnement : vers la pérennité, la résilience et la redevabilité

« Les programmes doivent minimiser leur incidence sur l'environnement et prendre en compte la façon dont l'approvisionnement, les transports, le choix des matériaux ou l'utilisation des terres et des ressources naturelles peut davantage protéger ou dégrader l'environnement. » (Manuel Sphère : *Qu'est-ce que Sphère ?*)

Les populations ont besoin de vivre dans un environnement sain, faute de quoi leur bien-être est en danger. Ceci est vrai dans la vie de tous les jours, et d'autant plus dans le contexte des crises humanitaires. **La dégradation de l'environnement** restreint les possibilités et la résilience des personnes de diverses manières - de leurs revenus et moyens d'existence en passant par les conséquences sur leur santé, leur éducation ou encore d'autres dimensions du bien-être.

L'inclusion systématique de considérations environnementales dans les opérations d'interventions renforce l'efficacité des **activités de relèvement**, contribue positivement au **développement durable** et pose les fondations pour la **résolution des conflits** et l'instauration de la paix.

**Les considérations environnementales contribuent également à l'atténuation de l'impact du changement climatique et soutiennent l'adaptation au changement climatique.** La relation entre l'environnement et l'intervention humanitaire est double :

### 1. L'impact de l'environnement sur les interventions humanitaires

#### a. Un environnement dégradé peut entraîner ou aggraver une crise humanitaire.

! *Le changement climatique provoque des migrations massives de populations dans le monde et est fortement lié aux catastrophes civiles, comme par exemple au Soudan, au Tchad, aux Philippines et à Madagascar (en anglais). Les femmes et les enfants (qui sont déjà beaucoup plus susceptibles de mourir au cours d'une crise) sont les plus exposé-e-s, et les prévisions climatiques mondiales estiment qu'il y aura entre 25 millions et 1 milliard de migrant-e-s climatiques d'ici à 2050.*

! *Les conséquences des incidents technologiques ou chimiques*

#### b. Un environnement sain permettra une intervention humanitaire efficace.

! *Un environnement sans excréments humains est essentiel à la dignité, la sécurité, la santé et au bien-être des personnes. Dans les situations de crise, c'est une mission aussi importante qu'un approvisionnement sûr en eau. (Chapitre WASH, section 3, gestion des excréments)*

## 2. L'impact des interventions humanitaires sur l'environnement

### a. Elles peuvent aggraver les dommages causés à l'environnement.

! *La déforestation suite aux opérations humanitaires au Darfour*

### b. Elles peuvent améliorer les conditions climatiques et limiter les dommages subséquents ainsi que le risque de nouvelles crises.

! *Fournir des arbres fruitiers peut renforcer les moyens d'existence, améliorer la nutrition et aider à la stabilisation des sols et la rétention de l'eau dans le sol, procurer de l'ombre, etc.*

! *Fournir du combustible pour la cuisine et d'autres sources d'énergie (propre) dès les premières étapes d'une intervention peut limiter la déforestation.*

Répondre aux problématiques environnementales **dès les premières phases d'une crise** peut entraîner de nombreux résultats positifs, dont :

- répondre aux problématiques environnementales sous-jacentes qui peuvent avoir contribué à la crise, et limiter les risques de récurrence ;
- assurer les moyens d'existence en protégeant les ressources naturelles desquelles ils dépendent (*Chapitre Sécurité alimentaire et nutrition, section Moyens d'existence*) ;
- améliorer la santé et la sécurité des communautés en réduisant la pollution (de l'air, de l'eau et des sols) et les déchets (*Standard 7 Chapitre Abris et habitat*) ;
- limiter les risques de conflits dus à la rareté des ressources au niveau local ;
- protéger les personnes et l'environnement de dangers futurs en minimisant l'impact des activités de reconstruction et en bâtissant mieux (*Chapitre Abris et habitat*) ; et
- ralentir ou inverser les tendances qui entraînent la déforestation, la désertification et la pollution, soutenant ainsi la résilience des communautés, la biodiversité, la sécurité alimentaire et le développement économique.

1. Les solutions fondées sur la nature sont définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature comme étant « les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques ou la gestion des risques naturels ».
2. Conformément au glossaire de Sphère: <http://bit.ly/Sphere-Glossary-2019>
3. Adapté de « Notre avenir à tous : rapport de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le développement (A/42/427), Chapitre 2 : vers un développement durable.
4. UNISDR

Dans les contextes de crises prolongées, l'action humanitaire doit adopter une perspective sur le long terme afin de préparer les communautés, non seulement aux risques environnementaux et climatiques actuels, mais également à ceux à venir. Ceci est particulièrement important lorsque la pression est grandissante sur les ressources naturelles ou lorsque les conditions environnementales peuvent contribuer au prolongement des crises, tel que dans le cas des sécheresses.

! *Il peut également s'agir de recourir à des solutions fondées sur la nature<sup>1</sup> dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation (également Engagement 9 de la CHS et NO).*

Les interventions humanitaires doivent tendre à adapter les opérations de manière à protéger les communautés contre les effets néfastes du changement climatique.

➤ *Plus d'information (en anglais) sur [la gestion des risques climatiques](#) et [la réduction des risques de catastrophe](#).*

## La pérennité environnementale et l'adaptation au changement climatique dans le manuel Sphère

Le manuel Sphère fournit une L'approche intégrée et équilibrée du manuel Sphère garantit l'entière prise en compte de la préservation et de la restauration de l'environnement dans l'intervention humanitaire globale et les activités de relèvement assurées par les acteur-trice-s humanitaires.

Les éléments susmentionnés figurent de manière **transversale** dans tous les chapitres du manuel, à la fois dans les chapitres de base et les chapitres techniques.

Une introduction à l'importance de la pérennité environnementale figure au chapitre *Qu'est-ce que Sphère?*, p. 22.

**Le Standard 7 du chapitre Abris et habitat sur la pérennité environnementale** est la référence à l'environnement la plus marquée du manuel Sphère, et peut en grande partie s'appliquer aux autres secteurs. Ses actions clés sont les suivantes :

- intégrer l'évaluation et la gestion de l'impact environnemental dans toute planification en matière d'abris et d'habitat ;
- mettre en œuvre des programmes viables pour l'environnement ;
- choisir les matériaux et les techniques les plus durables parmi les options viables ;
- gérer les principales problématiques de l'impact sur l'environnement, telles que les déchets solides ainsi que les pratiques énergétiques et d'utilisation des sols ;
- établir, restaurer et promouvoir des systèmes d'approvisionnement en énergie sûrs, fiables, abordables sur le plan économique et respectueux de l'environnement ; et
- protéger, restaurer et améliorer la valeur écologique des sites opérationnels pendant et après leur utilisation et les démanteler/ transformer vers un développement en prenant l'environnement en compte.

Les considérations environnementales sont indispensables à **l'approche localisée** d'une aide dans laquelle les besoins des personnes sont systématiquement évalués et pris en compte (*Engagement 3 de la CHS ; Standard 7 Chapitre Abris et habitat*).

### Redevabilité

Les personnes les plus impactées par les conséquences négatives sur l'environnement sont les plus vulnérables. La prise en compte systématique de l'environnement dans la gestion des catastrophes est ainsi une question de redevabilité envers les communautés touchées et les autres parties prenantes. Plus les questions environnementales sont introduites précocement dans l'intervention et le relèvement, plus il est probable qu'elles soient clairement incluses dans l'ensemble des programmes humanitaires.

## DÉFINITIONS<sup>2</sup>:



### Environnement

Milieu physique, chimique et biologique dans lequel les personnes vivent et travaillent et sur lequel elles exercent également une influence. L'environnement fournit des ressources naturelles qui soutiennent la vie et détermine la qualité du milieu dans lequel vivent les personnes. L'environnement doit être protégé et géré pour que ces fonctions essentielles perdurent. Un environnement sain contribue positivement aux interventions humanitaires.

*Photo : Joint UNEP/ OCHA Environment Unit (JEU)*



### Dégradation de l'environnement

Exploitation non soutenable des ressources naturelles et pollution qui peuvent augmenter la menace sur les populations et écosystèmes touchés par des catastrophes. La dégradation des sols, la déforestation, la désertification, les feux de friche et la perte de la biodiversité en sont autant d'exemples.

*Photo : Joint UNEP/ OCHA Environment Unit (JEU)*



### Pérennité environnementale

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.<sup>3</sup>

*Photo : IRIN/ Kate Holt*



### Adaptation au changement climatique

Le changement climatique pousse les personnes à risque au-delà de leur capacité à faire face et rend les populations plus vulnérables aux conséquences des catastrophes. L'adaptation au changement climatique concerne les interventions qui visent à identifier, réduire et gérer les risques associés à des événements climatiques graves, plus fréquents et imprévisibles.

*Photo : Joint UNEP/ OCHA Environment Unit (JEU)*



### Réduction des risques de catastrophe

Concept et pratique visant à prévenir tout nouveau risque de catastrophe, limiter les risques de catastrophe existants et gérer les risques résiduels, contribuant ainsi à renforcer la résilience et le développement durable.<sup>4</sup>

*Photo : Joint UNEP/ OCHA Environment Unit (JEU)*



### Résilience

Capacité à s'adapter au changement. Comprendre la dépendance des personnes envers l'environnement pour les besoins de leur propre relèvement peut enrichir la conception des programmes et permettre la mise en place d'interventions plus viables en vue de faire face aux futurs chocs et limiter les risques à venir.

*Photo : IRIN/ Guy Oliver*

## Protection et Ne pas nuire

L'intervention humanitaire doit, au minimum, ne pas contribuer à une gestion non durable des ressources naturelles ou au déclenchement d'une urgence humanitaire.

L'environnement est un élément clé des effets négatifs effectifs ou potentiels non voulus des activités humanitaires, qui peuvent compromettre la sécurité, la dignité et les droits des personnes. (Engagement 3 de la CHS, Action clé 3.6). L'engagement 3 inclut une note d'orientation *détaillée sur les problèmes environnementaux*.

La programmation humanitaire doit procéder à une analyse approfondie des liens entre les facteurs environnementaux et la protection afin de se diriger vers une approche visant à éviter ou atténuer les stress sur l'environnement et les risques pour la protection.

! *Dans certaines situations de déplacement, les besoins accrus en eau et en bois (pour la construction d'abris) peuvent entraîner la déforestation et des pénuries d'eau. Les femmes et les enfants peuvent avoir à parcourir de plus longues distances pour collecter du bois de chauffage ou de l'eau, et être ainsi plus exposé-e-s à différents risques (PP 1, NO sur l'Aide humanitaire).*

**Les questions indicatives** visant à inclure la protection et l'environnement dans la mise en œuvre programmatique peuvent inclure :

- Comment la protection et l'environnement sont-ils intégrés aux activités dans votre secteur ?
- À votre avis, quels sont les principaux risques connexes à la protection, en lien avec des facteurs environnementaux - et notamment des points qui peuvent ne pas sembler évidents - qui devraient être soulignés ?
- Y a-t-il des lignes directrices en matière de protection, en lien avec l'environnement, qui orientent les activités dans votre secteur et que vous souhaiteriez voir davantage mises en avant ?

➤ *En savoir plus sur [la protection et l'environnement](#) (en anglais).*

## La Norme humanitaire fondamentale

Les engagements 1, 3, 6 et 9 sont particulièrement importants pour les questions environnementales. Tous les engagements doivent cependant être pris en compte afin d'évaluer leur pertinence dans un contexte d'intervention donné.

**Engagement 1 : adaptation et pertinence.** Une intervention humanitaire efficace doit **évaluer les risques environnementaux**, en plus des évaluations plus élargies et autres analyses de la situation, et ce afin d'éviter d'aggraver les vulnérabilités locales. De nombreux outils peuvent contribuer à inclure l'environnement dans la programmation humanitaire (voir ci-après).

➤ *En savoir plus sur la prise en compte de l'environnement dans [l'analyse](#) et [l'évaluation de la situation](#) (en anglais).*

**Engagement 3 : Capacités locales et « ne pas nuire »** : voir la section « Ne pas nuire » plus haut.

**Engagement 6 : Coordination.** Il est bénéfique pour les humanitaires comme pour les spécialistes de l'environnement de collaborer au cours d'une intervention humanitaire. Parvenir à une meilleure coordination et trouver des solutions communes permet d'améliorer la vie et les moyens d'existence des communautés touchées par les catastrophes. Ceci est particulièrement vrai dans les pays et régions pauvres et dont l'écologie est fragile car ils sont davantage exposés aux catastrophes naturelles et à l'instabilité, ce qui entraîne alors un cercle vicieux de dégradation sociale et environnementale.

Consulter et impliquer les **autorités et organisations locales de l'environnement** peut permettre de mettre en exergue les questions clés, dont les sensibilités environnementales, la disponibilité de ressources naturelles, les dangers environnementaux et les droits fonciers (Standard 6 Chapitre Abris et habitat).

➤ *En savoir plus sur la [coordination](#) visant à intégrer l'environnement de manière transversale dans la gestion des catastrophes (en anglais).*

**Engagement 9 : Gestion et utilisation responsables des ressources.** L'action clé 9.4 et les notes d'orientation connexes appellent à considérer l'impact environnemental de l'utilisation de ressources locales ou naturelles. Elle recommande d'effectuer une évaluation rapide de l'incidence sur l'environnement en vue de déterminer les risques et de mettre en place des mesures d'atténuation le plus tôt possible.

## WASH

Les interventions WASH doivent renforcer les objectifs communautaires à long terme et minimiser l'impact environnemental (Principaux concepts WASH).

La programmation WASH et l'environnement sont intrinsèquement liés et interdépendants : dans une large mesure, **WASH est l'environnement**. Des résultats WASH durables ne peuvent être atteints avec de mauvaises conditions ou pratiques environnementales, car ces dernières pourraient causer, par exemple, l'épuisement ou la contamination des ressources aquatiques. De plus, il existe des liens entre l'environnement et la protection, par exemple au niveau de la collecte de l'eau ou du combustible nécessaire au traitement de l'eau.

**Le Standard 2.1 sur l'approvisionnement en eau** et ses NO traitent des impacts environnementaux lorsqu'il est question de repérer les sources d'eau souterraine ou de surface les plus appropriées, de réutiliser les eaux grises et de collecter l'eau de pluie. Il aborde également les questions de réduction du gaspillage de l'eau et des possibilités de sa réutilisation, par exemple pour l'irrigation des potagers et cultures.

**Les standards sur la gestion des excréments**, et les NO connexes, traitent de la réduction des impacts sur l'environnement de la gestion des excréments, tels que la contamination des sources d'eau souterraine et de surface. L'élimination adéquate des excréments et un traitement de l'eau permettant de minimiser les dommages sur l'environnement sont également abordés ici.

**Le Standard 4.1 sur la lutte antivectorielle** traite (en anglais) de la [lutte antivectorielle](#) en vue de limiter les risques de contamination et le recours aux insecticides. Ce standard inclut une note d'orientation sur les interventions d'ingénierie environnementale, p.143.

**Les standards sur la gestion des déchets solides** abordent la réutilisation, la reconversion, le recyclage et le compostage des déchets solides et ménagers.

**Annexe 1 : La check-list pour l'évaluation initiale des besoins WASH** inclut des questions portant sur l'impact environnemental dans les évaluations WASH.

➤ *En savoir plus sur [WASH et l'environnement](#) (en anglais).*

## Sécurité alimentaire et nutrition

Les communautés dont la sécurité alimentaire est assurée par l'environnement, et particulièrement celles dont les moyens d'existence dépendent de l'environnement, ont besoin d'écosystèmes sains et productifs.

Le [Chapitre Sécurité alimentaire et nutrition](#) établit un lien entre l'environnement et la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et la nutrition.

### Les évaluations de la sécurité alimentaire

**Le Standard 1.1 sur l'évaluation de la sécurité alimentaire** suggère d'inclure des évaluations de la dégradation de l'environnement dans les évaluations initiales de la sécurité alimentaire, reconnaissant que la dégradation de l'environnement et l'insécurité alimentaire sont liées (*AC1 et NO sur la dégradation de l'environnement*).

**La sécurité alimentaire** est influencée par des facteurs macroéconomiques, socio-politiques et environnementaux. Les politiques, procédures et institutions nationales et internationales peuvent avoir une incidence sur la capacité des personnes affectées à accéder à une nourriture adéquate du point de vue nutritionnel. La dégradation de l'environnement local et les conditions météorologiques de plus en plus variables et extrêmes du fait du changement climatique affectent également la sécurité alimentaire. [...] Au fil du temps, les interventions [...] ne doivent pas avoir un effet négatif sur les ressources naturelles ni sur l'environnement (Introduction à la section Sécurité alimentaire).

**Le Standard 5 sur la sécurité alimentaire générale** enjoint à la protection, la préservation et la restauration de l'environnement naturel en vue d'éviter toute dégradation supplémentaire lors de la fourniture d'aide alimentaire. Cela inclut de prendre en compte l'impact des combustibles pour la cuisine sur l'environnement et des stratégies de moyens d'existence qui ne contribuent pas à la déforestation, ni à l'érosion des sols (*AC4 et NO sur l'effet sur l'environnement*).

### Aide alimentaire

**L'aide alimentaire** peut [...] être utilisée pour éviter que les personnes ne recourent à des stratégies d'adaptation négatives, comme [...] la surexploitation ou la destruction des ressources naturelles[...]. (Introduction de la section Aide alimentaire).

**Le Standard 6.2 sur l'aide alimentaire** (NO incluse) englobe l'utilisation responsable des emballages alimentaires lors de la prestation de l'aide, et notamment la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage.

**Les Standards 7.1 et 7.2 sur les moyens d'existence** encouragent l'adoption d'une approche favorable à l'environnement au moment de la définition des stratégies de production (*Standard 7.1 sur les moyens d'existence, NO sur les stratégies de production*) et des options pour la création de revenus, dont le soutien à l'environnement et à production de matériaux de construction durables (*Standard 7.2 sur les moyens d'existence, action clé 6 et NO connexes*).

Exemples supplémentaires :

- ❗ *Fournir des semences adaptées aux conditions climatiques à venir, telles que des variétés résistant à la sécheresse là où des conditions plus sèches sont attendues.*
- ❗ *Soutenir les activités adaptatives des moyens d'existence, telles que l'élevage de canards plutôt que de poules dans les zones inondables.*

Généraliser l'**adaptation au changement climatique** dans l'ensemble des activités en lien avec la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en étudiant les impacts du changement climatique sur la disponibilité de l'eau, les systèmes et pratiques de production agricole, les rendements, la présence de nuisibles, les structures des marchés, les systèmes d'irrigation, les calendriers de plantation et les pratiques d'irrigation, et en initiant des interventions au niveau des moyens d'existence qui soient en phase avec les transformations climatiques. → *Introductions aux standards sur la sécurité alimentaire, NO des Standards 5 et 5.1 sur la sécurité alimentaire et du Standard 7.1 sur les moyens d'existence.*

- *En savoir plus sur [la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence et l'environnement](#) (en anglais).*

## Abris et habitat

Dans la gestion des catastrophes, les programmes abris et habitat peuvent comporter certains des risques d'impacts environnementaux les plus élevés. Ils offrent cependant, simultanément, une occasion de réduire les éventuels impacts sur l'environnement par le biais d'évaluations et d'une gestion environnementales solides.

La durabilité environnementale est **généralisée** dans l'introduction au [chapitre Abris et habitat](#) et l'ensemble de ses standards, en plus de disposer d'un standard spécifique (Standard 7 sur les abris et l'habitat).

**Reconstruire de manière durable** permettra aux personnes touchées d'être plus résilientes au stress et aux chocs présents, et de limiter les risques ultérieurs.

Les questions clés incluses dans le **Standard 7 sur la pérennité environnementale** sont énumérées ci-dessus, p 2.

Les questions clés traitées dans le **Standard 7 sur les abris et l'habitat traitant de la pérennité environnementale** sont énumérées en page 2.

- *[Note de référence de la communauté de pratiques environnementales du cluster sur les abris à propos du Standard 7 sur les abris et l'habitat.](#)*
- *[En savoir plus sur les abris et l'habitat et l'environnement](#) (en anglais).*
- *[Communauté de pratiques environnementales du cluster sur les abris](#) (en anglais)*

## Santé

L'état de l'environnement, par ex. la qualité de l'air et de l'eau, impacte directement la santé des personnes, et les activités du secteur de la santé peuvent, à leur tour, exercer une influence sur l'environnement. **La santé est la mesure ultime d'un environnement sain.**

Le changement climatique peut avoir une influence négative sur la santé publique, et exacerber le risque de catastrophes. Certains nuisibles, par exemple, se multiplient du fait du réchauffement de la planète, tels que certaines algues et les moustiques porteurs du paludisme, qui peuvent ensuite se déplacer dans des zones précédemment exemptes de la maladie.

La **section sur les systèmes de santé** inclut les aspects environnementaux des maladies respiratoires chez les enfants (Standard 1.1 sur les systèmes de santé et NO) et de l'élimination sans risque des déchets médicaux et de soins de santé (Standards 1.1 et 1.3 sur les systèmes de santé et NO).

**Le Standard 2.1.1 sur les maladies transmissibles** (NO incluses) aborde l'assainissement environnemental et la lutte antivectorielle, ainsi que la gestion des déchets solides dans le cadre des mesures intersectorielles de prévention en lien avec les Standards WASH 4.2 (lutte antivectorielle) et 5.1 (gestion des déchets solides).

**Le Standard 2.2.2 sur la santé infantile** (et ses NO) traite de la pollution de l'air des foyers et maladies respiratoires connexes, et propose des fourneaux de cuisson alternatifs en vue de limiter la fumées et les émanations.

➤ *En savoir plus sur [la santé et l'environnement](#) (en anglais).*

## Fournir de l'aide par le biais des marchés

Dans son texte et ses listes de contrôle, l'annexe [Fournir de l'aide par le biais des marchés](#) aborde l'importance de la pérennité éthique et environnementale de l'aide par le biais des marchés :

- comprendre le risque de surexploitation des ressources et des écosystèmes par les marchés, entraînant des risques supplémentaires pour les personnes ;
- inclure les risques relatifs à la protection et les impacts négatifs pour les ressources naturelles et l'environnement, lors de l'évaluation et du suivi des risques potentiels de l'aide monétaire ;
- étudier la pérennité de l'utilisation des ressources naturelles et le déclenchement subséquent éventuel de conflits supplémentaires pour l'accès aux ressources ;

- former et superviser le personnel à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer des pratiques éthiques et environnementales pérennes (Engagement 8 de la CHS : le personnel) ; et
- éliminer les biens endommagés et éviter la réintroduction de biens non adaptés dans la chaîne d'approvisionnement, qui pourraient endommager l'environnement ou contaminer les sources d'eau.

➤ [les matériaux et la chaîne d'approvisionnement, la logistique et le guide de la logistique écologique](#)

➤ [la gestion des ressources naturelles](#)

➤ [les espèces](#)

## L'environnement, le cycle de gestion des programmes et Sphère : liste de contrôle des principales considérations

### Évaluations

Inclure les évaluations environnementales comme partie prenante de la phase d'évaluation des catastrophes :

- Mener une évaluation environnementale dès que possible après la catastrophe (*Engagement 1 de la CHS et Standard 7 sur les abris et l'habitat*) ;
- Étudier les divers moteurs environnementaux de la crise et les principaux impacts et risques environnementaux pour les populations touchées ;
- Inviter les acteurs-trices environnementaux à participer aux [évaluations environnementales](#) (*Standard 7 sur les abris et l'habitat*) ;
- Demander une expertise environnementale supplémentaire, au besoin – penser au savoir-faire du gouvernement hôte et des organisations nationales (*Engagements 3 et 6 de la CHS*) ; et
- Porter attention aux perceptions qu'ont les communautés des questions et inquiétudes environnementales (*Engagement 4 de la CHS*).

### Conception de programmes

- Inclure les résultats des évaluations environnementales dans la conception des programmes ;
- Traduire ces résultats en activités d'atténuation et définir des solutions aux problèmes environnementaux identifiés ;
- Utiliser les capacités locales pour résoudre les problèmes environnementaux ;

- S'assurer que les besoins, vulnérabilités et risques humanitaires auxquels le plan d'intervention vise à répondre réfléchissent la manière dont les questions environnementales exacerbent ou contribuent à la crise ;
- Inclure les considérations environnementales dans les objectifs, résultats et activités afin de s'assurer qu'elles sont traitées tout au long de l'intervention ;
  - s'il est possible d'intégrer les considérations environnementales dans les objectifs, adapter les produits et activités de manière à aborder les inquiétudes environnementales ; et
- Budgétiser les activités environnementales.

### Mise en œuvre

- Réviser les activités humanitaires prévues afin d'en déterminer les impacts et risques sur l'environnement (*voir la section Ressources*) ;
- Si des activités ayant des impacts environnementaux négatifs sont prévues, envisager de :
  - repousser ou annuler l'activité si elle entraîne des dommages environnementaux inacceptables, tout en priorisant toujours l'impératif de sauver des vies ;
  - adapter les activités et plans en cours afin d'inclure des mesures d'atténuation ou d'évitement de l'impact sur l'environnement ;
  - accepter les impacts négatifs sur l'environnement dû à l'aide de secours comme étant inévitables et préférables à ne pas porter assistance ; inclure des actions d'atténuation ou de remédiation aux impacts dans d'autres éléments des programmes de secours ou de relèvement post-catastrophe ;
  - constituer des partenariats avec des acteur-trice-s et des expert-e-s environnementaux-ales ; et
  - recourir, dans les crises prolongées, aux capacités locales afin de renforcer la redevabilité de l'intervention et de l'ancrer dans le contexte local ; et
- Dans les crises prolongées, associer des activités de mise en œuvre du projet et de sensibilisation.

### Suivi, évaluation et apprentissage

- À partir des évaluations programmatiques, élaborer un plan d'atténuation de l'impact sur l'environnement et de gestion (voir Standard 7 sur les abris et l'habitat) ;
- Superviser l'impact environnemental des activités humanitaires par rapport aux informations de référence contenues dans les évaluations environnementales ;
- Inclure les points de vue des communautés locales sur les modifications environnementales perçues (tels que les transformations des pratiques liées aux moyens d'existence dues aux questions environnementales) ;
- Demander une expertise technique et impliquer les acteur-trice-s environnementaux-ales locaux-ales afin de juger l'adéquation des mesures – cela peut aider lorsque le suivi des impacts environnementaux est difficile ;
- Suivre trois impacts environnementaux clés :
  - les conséquences environnementales directes des dangers naturels ou technologiques qui ont provoqué l'urgence ;
  - les conséquences environnementales des opérations de secours ; et
  - l'impact sur l'environnement des besoins essentiels non satisfaits des personnes affectées ;
- Définir des indicateurs clés en lien avec le type d'intervention d'urgence et le contexte environnemental. Voir le Project Design, Monitoring and Evaluation Module (module sur l'élaboration de projets, le suivi et l'évaluation) du Green Recovery and Reconstruction Toolkit ;
- Inclure la mesure dans laquelle les questions environnementales ont été abordées et à quel point les impacts environnementaux négatifs ont été atténués (ou non) lors de l'évaluation finale, annuelle ou à mi-parcours ;
- Inclure les considérations environnementales dans les formations sur les leçons tirées, de manière à éclairer les futures opérations ; et
- Utiliser l'évaluation comme outil d'apprentissage pour produire des recommandations concrètes en vue d'enrichir la généralisation de l'environnement dans les programmations à venir.

➤ *En savoir plus sur l'environnement dans l'ensemble du cycle du programme humanitaire (en anglais).*



## Perspectives

Les problèmes environnementaux entraîneront et aggraveront d'autres crises. Les opérations humanitaires seront soumises à de plus en plus de pressions pour limiter les impacts sur l'environnement afin d'éviter d'aggraver les crises. Ce sujet revêtira ainsi une importance croissante pour Sphère.

Ces considérations sont également en lien avec les déplacements aériens des organisations et leur empreinte carbone considérable. La pérennité des déplacements aériens parfois très nombreux sera de plus en plus souvent remise en question. Sphère pourrait servir de plateforme pour les organisations souhaitant élaborer leurs stratégies environnementales et s'informer sur les bonnes pratiques en usage dans le monde, afin d'enrichir la prochaine édition du manuel Sphère.

## Outils et ressources

### Bureaux d'assistance :

- Pour obtenir du soutien au niveau de la coordination de l'action humanitaire dans le domaine de l'environnement, l'intégration de l'environnement dans le cycle des programmes humanitaires ou les interventions humanitaires en cours, contacter l'Unité conjointe Environnement/OCHA : [ochaunep@un.org](mailto:ochaunep@un.org).
- Pour obtenir un soutien spécialisé dans l'environnement dans le cadre du relèvement suite à une catastrophe, de la reconstruction et du travail au niveau de la réduction des risques, contacter le bureau d'aide de Green Recovery Connect, dirigé par la WWF et ses partenaires : <http://envirodm.org/helpdesk>.

### Orientation relative à l'environnement dans l'action humanitaire :

- [EHA Connect](#) : Boîte à outils (en anglais) en ligne qui rassemble les communautés humanitaire et environnementale pour apporter un soutien à une gestion des catastrophes qui soit environnementalement pérenne.
- [Green Recovery and Reconstruction : Training Toolkit for Humanitarian Action \(GRRT\)](#) : WWF et Croix-Rouge américaine.
- [Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the Environment in Refugee-Related Operations, Toolkit](#). HCR et CARE, 2009.

- [Environmental Emergencies Centre](#), Joint UNEP/OCHA Environment Unit. Outil d'aide à la préparation disponible en ligne, incluant informations, outils, formation et orientation.
- L'outil [Rapid Environmental Impact Assessment \(REA\)](#) (évaluation rapide de l'impact environnemental) met en œuvre une méthodologie simple pour identifier, définir et prioriser les impacts environnementaux potentiels dans les situations de catastrophe, y compris ceux causés par les organisations humanitaires.
- L'outil [Flash Environmental Assessment Tool \(FEAT\)](#) (évaluation environnementale éclair) soutient les intervenant-e-s suite à des catastrophes en les aidant à définir les risques que posent les substances dangereuses.
- L'outil [Nexus Environmental Assessment Tool \(NEAT+\)](#) (outil Nexus d'évaluation environnementale) réalise un examen environnemental qui inclut la sensibilité environnementale générale de la zone du projet, en termes d'abris, de WASH et de sécurité alimentaire.
- [Groupe URD publishes reports and training materials around environmental issues](#)

Auteure : Amanda George

Avec le soutien de la Croix-Rouge suédoise



Swedish Red Cross

Série de fiches thématiques de Sphère 2019

Genève, Suisse  
[handbook@spherestandards.org](mailto:handbook@spherestandards.org)

[www.spherestandards.org](http://www.spherestandards.org)

